

COMMUNIQUÉ

Budget 2021 à la MRC de Rimouski-Neigette UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION TOUT EN PRÉPARANT LA RELANCE

Rimouski, le 26 novembre 2020 – C'est sous le signe de la consolidation et de la relance économique que les membres du conseil de la MRC de Rimouski-Neigette ont adopté, hier, un budget de 7,3 M\$.

En hausse de 9,7 % en raison principalement d'une augmentation des transferts gouvernementaux, l'effort supplémentaire demandé aux neuf municipalités membres de la MRC et au territoire non organisé du Lac-Huron (TNO) totalise 131 252 \$ pour équilibrer le budget.

La quote-part des municipalités augmente de 1,7 %, soit légèrement en deçà de l'Indice des prix à la consommation (IPC).

Pour les municipalités membres du Service régional de sécurité incendie, l'augmentation est de 8,41 %, dont 7,1 % est redevable à la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière qui réintègre le service. Outre la hausse de l'indice du coût de la vie, l'augmentation des quotes-parts est principalement attribuable à une répartition quinquennale du budget de formation spécialisée des sapeurs du service régional de protection incendie. « Au lieu de payer un seul montant plus élevé l'année de disponibilité de ce type de formation, nous le répartissons désormais sur plusieurs années afin de s'assurer d'une meilleure prévisibilité budgétaire », explique le préfet.

« Nous profitons des nouveaux programmes gouvernementaux pour préparer la relance économique et pour consolider nos services aux municipalités et à la population pendant le contexte sanitaire », déclare le préfet, Francis St-Pierre. Ces programmes en hausse proviennent principalement du Fonds Régions et Ruralité et des redevances sur les ressources naturelles.

500 000 \$ pour préparer la relance

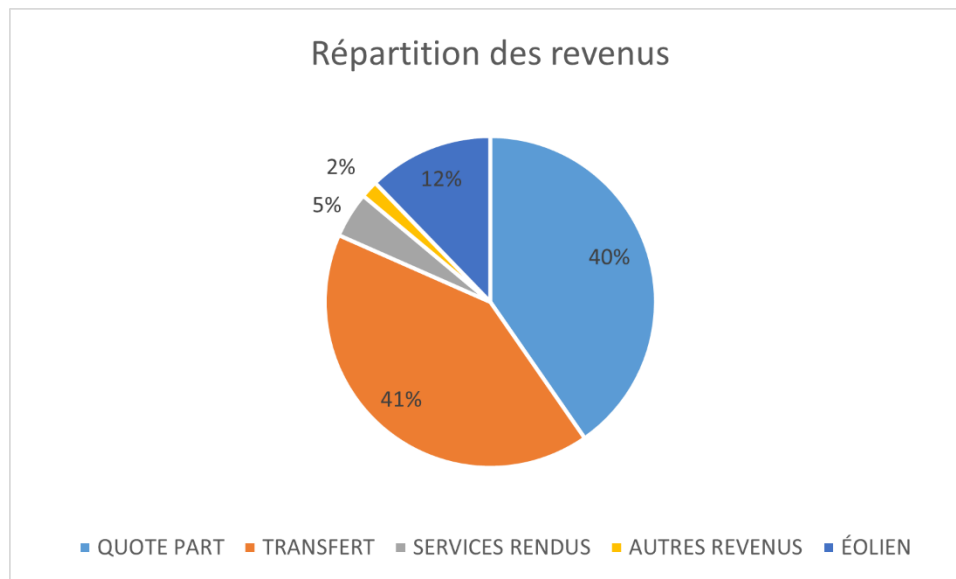
« Bien que la prochaine année en soit une de consolidation, l'innovation et la relance économique seront aussi au cœur de nos actions de développement économique et territorial », affirme M. St-Pierre.

Ainsi, une somme supplémentaire de 220 000 \$ sera consacrée au développement rural et intermunicipal, ce qui inclut l'embauche d'une ressource supplémentaire pour appuyer les municipalités dans leurs projets de vitalisation. Un autre montant, 297 000 \$ sera transféré à la SOPER dans le cadre du programme Signature et Innovation. « Les modalités des aides financières accordées aux municipalités, organismes et entrepreneurs seront discutées en début d'année par les membres du conseil », note le préfet.

Faits saillants

- Augmentation de 500 000 \$ pour le développement rural et économique.
- Embauche d'une ressource supplémentaire pour accompagner les municipalités dans leurs projets de revitalisation.
- Hausse de 131 252 \$ des quotes-parts demandées aux neuf municipalités membres de la MRC et au territoire non organisé du Lac-Huron (TNO).
- Revenus à la hausse grâce à des aides gouvernementales et aux redevances sur les ressources naturelles.
- La taxe foncière du TNO passe de 0.7108 \$/100 \$ à 0.7155 \$/100 \$.

Illustration



Ce tableau illustre la répartition des revenus du budget de la MRC.

-30-

SOURCE : Robert Pelletier
Conseiller en communication
418-724-5154 poste 225
communications@mrc-rn.ca